

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
ECOLE Ernest RENAN
1 rue de la Ple – Oasis
CASABLANCA – MAROC
TÉL 00 212 (0)5 22 25 04 16
E-Mail : ecole.renan@ianmaroc.org



Conseil d'Ecole Jeudi 22 février 2024

Membres présents :

Directeur de l'école : Olivier GUILLOCHAIN
Secrétaire de Direction : Catherine BORNE

Enseignants :

PS : DUVAL Lisa
MS : MULLIEZ Cyril – BRILLANT Nadège
GS : CHERKAOUI Faouz
CP : OUAZZANI Safia
CE1 : AZZABI Hind – DE NARDI Catherine – BENNADI Julie
CE2 : ESBEN BIYI Isabelle – BOUSQUET Marie Laure
CM1: CIVEL Claude – BOUKACHABA Houda
CM2 : PASSELECQ Pauline

Professeurs de langue arabe : DOUNAS Saïd

Parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole :

PEEP : SEBTI Dounia – TAYAA DIOURI Saoussane – ATTIA Sabrine – ISMAILI Fatima Ezzahra – LAHLOU ep
SHAISAH Lamia – LAROUCSI Houda

UCPE : BENABED Souhila – MOUSSAOUI Kamar – ARRAS Sonia – PONSONNET Marion

APEEF: SBIYAA Kaoutar – BENKERROUM Amal – HZAINÉ maria

Membres excusés :

Monsieur le Chef du pôle Casablanca-Mohammedia : DEVILARD Didier
Madame la Directrice générale : ROBBY MENARDI Laurence
Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale : ALZINA Georges
Monsieur le Consul Général de France : TESTOT Christian

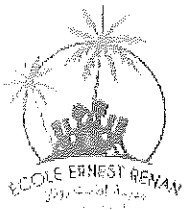


AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
ÉCOLE Ernest RENAN
1 rue de la Pie – Oasis
CASABLANCA – MAROC
☎ 00 212 (0)5 22 25 04 16
E-Mail : ecole.renan@enmaroc.org



Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil d'école du 09/11/2023
- Etat des lieux, prévisions et préparation de l'année scolaire 2024-2025 (transferts et admissions)
- Projets pédagogiques de classe et activités du 2^{ème} trimestre
- Manifestations diverses à venir
- Sécurité à l'école
- Le point sur le périscolaire : garderies et cantines
- Questions diverses communiquées au préalable impérativement avant le vendredi 16 février



La séance est ouverte à 17H35

1. DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE

Secrétaires de séance : Catherine BORNE et les 3 têtes de listes des associations de parents d'élèves représentées.

Les présidentes des associations de la PEEP et de l'UCPE sollicitent un droit de parole avant le début du conseil pour lire un courrier pour contester l'augmentation des frais de scolarité contre l'avis de la majorité qui s'y était opposé lors du conseil de gestion de décembre dernier.

D'autre part les représentantes de parents d'élèves contestent fermement le gel des investissements immobiliers et demandent que ces deux points soient réexaminés par l'AEFE en insistant sur leur désaccord et leur mécontentement (courriers des associations en pièces jointes).

M. GUILLOCHAIN intervient pour indiquer que cela a déjà été soulevé dans d'autres conseils d'école et que ces courriers seront remontés au chef de pôle.

Concernant les investissements, il est précisé qu'un projet est à l'étude et que nous aurons vraisemblablement un retour vers le mois de novembre. Nous devons continuer l'an prochain avec la structure actuelle.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 09/11/2023

Approbation du compte rendu du conseil d'école du 09/11/2024 : à l'unanimité

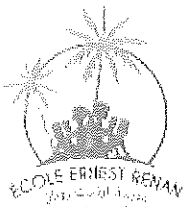
3. ETAT DES LIEUX, PREVISIONS ET PREPARATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025 (TRANSFERTS ET ADMISSIONS)

Les demandes d'admissions sont effectuées, comme chaque année, en ligne sur l'application efmaroc : <http://www.efmaroc.org/> rubrique « admissions ». Le Guide des admissions 2024/2025 est visible directement sur la plateforme et les parents doivent certifier avoir bien lu la procédure avant de créer un dossier.

Pour la deuxième année les tests d'admissions ont été supprimés. Ils sont remplacés par des entretiens d'admissions pour les élèves non prioritaires de PS, MS, GS et CP et par les commissions d'examen des parcours scolaires pour les élèves à partir du CE1. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 mars 2024. Les entretiens avec les familles sont organisés au coup par coup dès que les dossiers ont été finalisés et validés. A l'heure actuelle, il reste encore quelques places en PS et en GS, en MS cela risque d'être un peu plus compliqué.

Les parents remarquent qu'il y a beaucoup d'efforts mis en place actuellement pour attirer de futurs élèves et s'interrogent sur ces campagnes de recrutement et cette publicité massive qui laisserait entendre une forte baisse d'adhésion à notre système. Les parents font remarquer que précédemment l'accès à l'école pour les enfants marocains était soumis à des tests d'entrée. Faut-il se poser la question de savoir si cela est profitable à la valorisation de notre système.

M. GUILLOCHAIN évoque la stabilité au niveau de nos équipes pédagogiques par rapport à d'autres structures et un retour d'enfants ayant fréquenté d'autres établissements. Nos effectifs sont relativement



stables au niveau de notre école. Par ailleurs, les journées portes ouvertes organisées sur le temps scolaire ont permis de présenter notre école et rassurer les familles notamment de maternelle pour l'année prochaine. Elles ont aussi permis d'insister sur le caractère solide de l'EGD, la poursuite de la scolarité vers le lycée Lyautey, la stabilité des formations proposées et des personnels.

Demande d'admission en ligne

<http://www.efmaroc.org/> rubrique « *admissions* »

- Du 15 janvier au 13 mars pour tous les élèves

Entretiens d'admissions :

- Pour tous les élèves à partir de la PS au CP « non prioritaires » n'ayant pas de fratrie dans l'école mentionnée en vœu 1
- Dans l'école mentionnée en vœu 1 avec le Directeur de l'école accompagné d'un autre Directeur

Commissions d'examen des parcours scolaires :

- Pour tous les élèves à partir du CE1 au CM2 « non prioritaires »

Résultats d'affectation à partir du 18 avril.

A ce jour :

- Les niveaux PS et GS peuvent encore accueillir quelques élèves.
- Le niveau MS est en tension car des familles préfèrent attendre ce niveau pour la 1^{ère} inscription
- Les autres niveaux sont complets ou en passe de l'être.

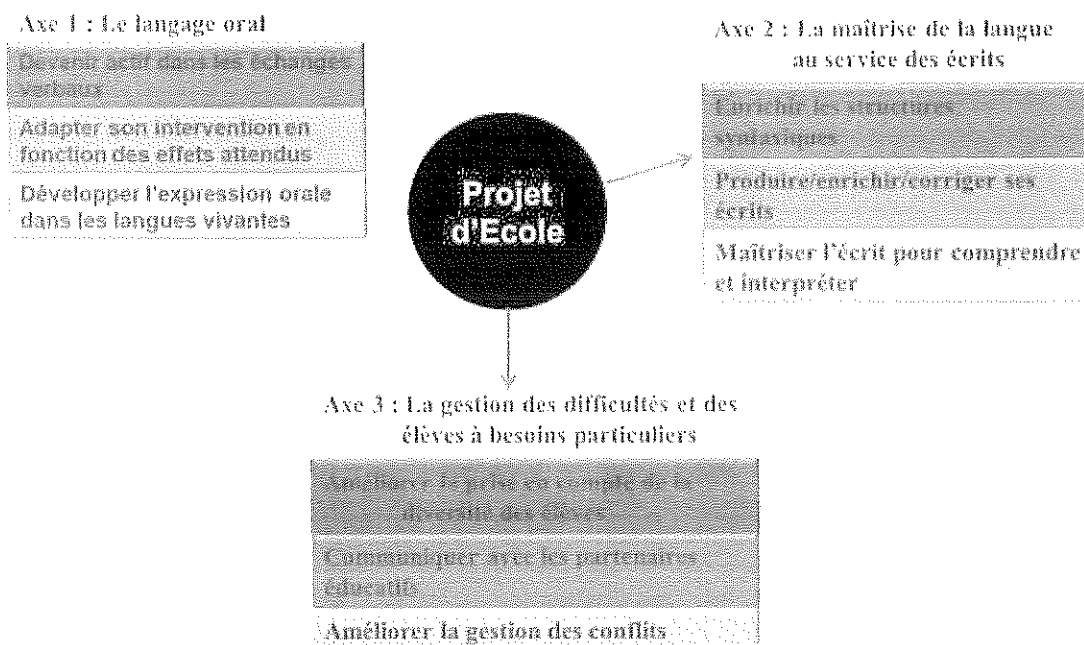
Notification des admissions et affectations :

Dans un délai de 48h après affichage dans les établissements, les familles des enfants admis recevront un courriel à l'adresse mail utilisée pour établir le dossier d'admission. La famille devra, dans un délai maximal de 72 heures, confirmer directement l'inscription sur son espace personnel.

Les niveaux PS et MS peuvent recevoir le courriel de proposition d'admission avant l'issue de la campagne. Les enfants de PS dont les dossiers ont été traités ont reçu un mail d'affectation pour finaliser l'inscription. Après acceptation de l'affectation ils recevront la facture des DPI et devront la régler auprès de la caisse du Lycée Lyautey pour que l'admission soit effective. Faute de règlement des DPI l'inscription sera annulée. L'inscription devra ensuite être finalisée auprès de l'établissement : attestation de règlement des DPI, dépôt de la version papier du dossier et des pièces administratives dans l'établissement d'affectation.

4. PROJETS PEDAGOGIQUES DE CLASSE ET ACTIVITES DU 2EME TRIMESTRE

Le projet d'école : Il a 3 ans et sera revu à partir de la prochaine rentrée scolaire.



Les actions d'école et inter-niveaux du trimestre :

- **La bibliothèque et notre documentaliste Mme Ghita BENCHEKROUN**
 - Un rendez-vous hebdomadaire pour les élèves de la PS au CM2 est un vrai plus. il y a une vraie dynamique positive, c'est un temps de la semaine qui est apprécié et attendu par les élèves mais aussi les enseignants qui peuvent durant ce moment faire des travaux en demi-groupe.
 - une commande avec références d'albums et/ou documentaires (avec un focus sur le sport qui manque cruellement) surtout en cette année olympique...
 - Mise à jour des anciennes encyclopédies (datant des années 80's), travail de fond pour vérifier autant que possible les ouvrages contenant des informations obsolètes et sensibles...
 - Coaching des lauréats du concours du GPJL pour travailler avec les 4 élèves de CM2 sur des fiches de lecture pour les 7 albums reçus lors de la récente cérémonie....
 - Ouverture d'une permanence de la BCD durant la récréation tous les mardi et vendredi pour les élèves du C3 dans un premier temps. 2 badges par classe ce qui ferait un total de max 16 élèves par récréation.
- **Journée de la langue arabe :**
 - Présentation de la cithare,
 - L'hymne marocain,
 - La lecture au PS par Houssine (agent de service à l'école)

On remercie parents, intervenants, enseignants et élèves qui ont tous contribué à faire de cette journée une belle réussite.

Un petit film des différentes actions entreprises est projeté.



- Evènements/projets avec les APE :
 - Journée hygiène bucco-dentaire le 27 mars avec la PEEP.
 - La galette avec l'UCPE
 - Grand prix du jeune lecteur avec la PEEP
- D'autres actions sont en préparation pour le 3^{ème} trimestre avec les 3 APE
 - Ex : Nature et terroir (l'olivier, le fruit et la production de l'huile) avec l'APPEF.

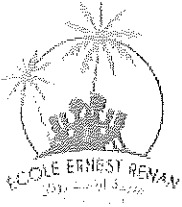
Des actions de cycle

Cycle 1

- Ateliers de Noël avec la classe de CM2 A
- ACSM: Intervention des artistes de Colokolo (6 séances de préparation et spectacle aux familles)
- USEP : Course MSC/CM2A : "quinzaine de la course longue"
- Ateliers "Journée de la francophonie" avec la classe de CM2C
- Grande lessive (cycle 1 le 21 mars)
- Sciences: "Ombres et Lumières" : spectacle et ateliers avec la compagnie "Les Falotières" (MS)
- Chants de Noël en chorale avec toutes les classes de maternelle
- Journée mondiale de la langue arabe : chants de comptines, préparation des drapeaux marocains, lecture offerte par un agent de l'école, préparation de cartes de vœux
- GS : Cycle escalade
- GS : Cycle hip-hop + spectacle
- Danse collective avec Audrey

Cycle 2

- Chorales en anglais et français/arabe
- Journée de la langue arabe : lecture offerte par les CM2, chanson pour la journée mondiale de la langue arabe, l'Hymne marocain, jeux et chants divers, concours dictée.
- vote pour les affiches CM1
- ACSM : colokolo
- Jardinage : Le jardin des CP (comment obtenir une plante, ses besoins, réalisation d'un potager
- Ateliers avec intervenants : cycle cirque avec Colokolo (ACSM)
- USEP : rencontre jeux d'opposition
- 100^{ème} jour d'école
- Spectacle + atelier ombre et lumière, compagnie
- CE1 et CE2 : cycle natation (4 moniteurs donc 4 groupes de niveau, meilleure prise en charge du groupe
- Intervention hygiène bucco-dentaire
- CE2 : théâtre et chorale
- CE2 : atelier artistique avec Zine (projet de fresque)
- CE2 : Rallye lecture



Cycle 3

- Exposés, Théâtre
- Journée de la langue arabe : concours de poésie, chanson marocaine avec l'instrument Cithare, vote pour les affiches CM1, Lecture offerte pour les CP.
- Lecture d'albums par les grands pour les petits
- Sophrologie au CM2D sur 10 séances pour apprendre à gérer ses émotions et le stress
- Atelier calligraphie arabe avec Omar Touali
- Cycle art et modelage avec Zine
- Ateliers anglais CM1/CM2 en mars
- Cycle escalade au CM1
- Danse collective avec Audrey
- Fresque murale en préparation sur le sport
- Projet de coopération entre CM1/CM2 et maternelle

Ces actions complètent les fondamentaux travaillés tous les jours en classe et permettent de multiplier les situations d'apprentissage avec toujours un travail sur la concentration, la persévérance, et le vivre ensemble dans le cadre des réalisations collectives.

Gestion des difficultés scolaires et suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers (axe 3 du projet d'école) :

Les aides pédagogiques peuvent être de deux types :

- Au sein de la classe : différenciation pédagogique, outils d'aide, simplification, groupes de besoin...
- Sur les heures où la classe est prise en charge en langue arabe : l'enseignant en plus dans une classe ou l'enseignant prenant en charge quelques élèves d'un niveau présentant une difficulté commune.

La priorité a été mise sur la prise en charge de groupes de besoins ou d'ateliers de remédiation durant les heures où les enseignants n'ont pas la charge de leur classe (classes prises en charge par les enseignants de langue arabe). C'est le temps de l'APC (Aide pédagogique complémentaire).

Des compétences ciblées sont définies lors des conseils de niveaux en fonction des besoins ressortant lors des évaluations des enseignants. Généralement, cette aide s'établit sur une durée équivalente à la période (7 semaines) et peut être renouvelée.

Lorsque ces aides ne suffisent pas les enseignants peuvent rédiger un document de liaison avec le DASED (Dispositif d'Aide aux Elèves en Difficulté) afin que ses membres apportent un autre regard sur l'élève.

Composition du DASED :

- **Mme Charafa Diouri** - Enseignante ressources présente sur l'école une journée par semaine. Plus spécialisée dans la gestion des enfants en situation de handicap
- **Mme Selma Idrissi** – Psychologue scolaire présente sur l'école une journée (6h)
Elles sont également présentes en fonction des besoins et à toutes les réunions de suivi des élèves.



Mme Elodie Meddeb – Enseignante accompagnante pédagogique inclusion scolaire. C'est une ressource interne à l'école dont la mission est d'accompagner les enseignants et AESH qui sollicitent des apports pédagogiques spécifiques aux EBEP.

Leurs actions :

- Observation en classe
- Entretien avec l'enseignant
- Entretien avec les parents
- Orientation vers des professionnels extérieurs
- Bilan ou évaluation
- Aide à la rédaction d'un PPRE

Dispositifs d'aides aux élèves disponibles :

- Suivi régulier avec la famille
- Différenciation des apprentissages
- Adaptations pédagogiques
- Ateliers de remédiation
- Activités pédagogiques complémentaires (APC)
- Groupes de besoins (dans le cadre des APC ou non)
- Aménagement du temps de présence
- Accompagnement humain

PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) : Action spécifique d'aide, intensive et de courte durée, à destination d'élèves en difficulté dans l'acquisition des compétences du socle commun. Il nécessite un engagement écrit entre l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique.

Lorsque ces dispositifs et ces actions ne montrent pas d'effets ils sont alors analysés au cours d'une équipe éducative.

Equipe éducative : Elle est réunie par le Directeur pour l'examen de la situation d'un élève qu'il s'agisse de l'efficacité scolaire, de l'assiduité ou du comportement.

Composée du Directeur de l'école, le ou les maîtres, les parents concernés, la psychologue scolaire, l'enseignante spécialisée, éventuellement le médecin scolaire, l'infirmière scolaire, les professionnels de santé.

Elle peut amener à la demande de mise en place d'un PPS ou d'un PAP.

PAP (plan d'accompagnement personnalisé) : ce dispositif s'adresse aux élèves présentant des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...). Il vise à leur apporter les aménagements et adaptations pédagogiques spécifiques dont ils ont besoin pour le bon déroulement de leur scolarité.



PPS (projet personnalisé de scolarisation) : définit les modalités d'aménagement de la scolarité des élèves porteurs de handicaps et les actions répondant à des besoins particuliers. Il précise si l'élève a besoin d'être accompagné par une personne en charge de l'aide humaine et de matériel pédagogique adapté.

Ces deux derniers projets doivent être validés par le médecin scolaire.

Quelques chiffres :

63 élèves concernés par des dispositifs spécifiques : 15 PPS (situations de handicap) dont 14 avec accompagnement humain, 9 PAP (troubles des apprentissages), 5 PPRE (difficultés d'apprentissages), 34 PAI (situation de santé particulière).

Le PAI doit être initié par les familles de façon à autoriser l'école à agir pour la santé de l'élève en classe dans un cadre défini et validé par le médecin du pôle.

Les associations demandent à être informés par rapport aux enfants de la garderie ayant un PAI car il va falloir demander aux familles de remettre le protocole aux dames de la garderie, l'infirmière n'étant pas à l'école sur tous les temps de garderie. Mme SBIYAA de l'APEEF évoque aussi le cas d'un enfant diabétique qui est inscrite dans un atelier de pâtisserie et dont elle n'a pas eu connaissance de sa situation.

Apprendre à porter secours

Les représentantes des associations posent à nouveau la question relative à la formation de PSC1 pour leurs dames de la garderie. Une prise de contact s'est faite auprès du lycée avec Mme TEULER qui serait ouverte d'après elle à assurer cette formation mais reste à savoir quand et comment cela pourrait-il se faire ?

On va reposer la question au niveau du pôle.

Tous les enseignants seront titulaires du PSC1 à la fin de l'année scolaire. A l'initiative de l'AEFE et du SCAC, l'école Ernest Renan fera partie des 3 écoles pilotes pour former les enseignants aux apprentissages des gestes qui sauvent à destination des élèves. 7 d'entre eux participeront en mars prochain à un stage de façon à devenir personnes ressources dans ce domaine en matière pédagogique. Il s'agit de développer un apprentissage à destination des élèves dans le domaine de l'« APS » (Apprendre à porter secours). Une programmation commune de la PS au CM2 sera établie à l'école et des outils relatifs à cet apprentissage seront proposés aux enseignants.

Réunions de suivi des élèves :

- 17 Equipes Educatives
- 15 Equipes de Suivi de Scolarisation (PPS)
- 5 Réunions de renouvellement ou de mise en place de PAP
- 14 Rendez-vous de renouvellement ou mise en place des conventions d'accompagnants

Charafa DIOURI et/ou Selma IDRISSE et un membre du service de santé scolaire sont présentes au EE et ESS.



Gestion des conflits lors des temps collectifs

Ces dernières semaines, on note un nombre de conflits entre élèves moins important. C'est une action de tous les instants et c'est l'affaire de tous.

- En classe : enseignant + équipe + direction + parents qui communiquent autant que possible et travaillent ensemble.
- En récréation : médiateur et jeux de cour + BCD et intervention des enseignants
- Les médiateurs sont des élèves de cm1 qui sont identifiés par les élèves des 3 cours (de la PS au CM2) comme personnes ressources lorsqu'un conflit émerge. Ils sont sollicités pour résoudre la difficulté et font appel aux adultes qui surveillent lorsque la résolution semble impossible.
- Des jeux de cour avec la mise en place de différents ateliers et sport sur 5 ou 6 espaces différents sont mis à disposition des enfants à la demande de délégués et très appréciés.
- Le conseil des délégués : définition du harcèlement, suivi mais en net repli depuis cette période. Présentation du conseil des délégués, fonction et exemple de décisions prises. Ils ont également demandé la mise en place de fontaines, d'espaces lecture, le changement de la sonnerie, la réalisation d'une mascotte et la visite de monuments.

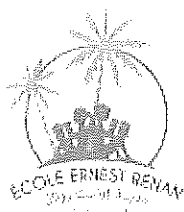
5. MANIFESTATIONS DIVERSES A VENIR

- La kermesse de l'école Ernest Renan aura lieu le vendredi 28 juin 2024.
- « Renan Expo » se déroulera le vendredi 25 mai.
- La semaine olympique et paralympique de l'école Ernest Renan se tiendra du 1^{er} au 5 avril 2024. Nous aurons une cérémonie d'ouverture et de fermeture, la pratique de deux sports par classe (1 olympique et 1 paralympique) et l'intervention de différents athlètes de haut niveau.

6. SECURITE A L'ECOLE

Deux exercices de sécurité supplémentaires :

- PPMS risques majeurs « séisme » le 12/12/2024
 - Toute la communauté participe et est prévenue
 - Protection en classe puis évacuation
 - Quelques remarques :
 - Les messages sont peu audibles pour les maternelles
 - Se positionner au milieu de la cour avec les élèves.
 - Se montrer plus réactif pour se protéger sous une table ou sous un meuble



- **PPMS « attentat intrusion » le 19/01/2024**
 - Toute la communauté participe et est prévenue
 - Des observateurs qui analysent
 - Se cacher, se protéger et être silencieux en attendant les secours
 - Quelques remarques :
 - Les messages sont peu audibles pour les classes de MS
 - Nécessité d'installer des clés pour fermer à clé dans les lieux communs (salle des maîtres, salle informatique, salle P1...)
 - L'échange nécessite un téléphone portable

Pendant les vacances, il y aura une vérification des extincteurs de l'école.

7. LE POINT SUR LE PERISCOLAIRE : GARDERIES ET CANTINES

Cantine :

La commission de cantine s'est réunie mercredi 21 février en présence des 3 associations.

- Un rappel a été effectué auprès des familles pour rappeler que la cantine a été installée depuis deux pour répondre à une demande forte des familles.
- L'installation reste sommaire et permet de faire manger les enfants.
- Les associations qui gèrent le temps méridien fournissent des efforts conséquents avec un personnel dévoué.
- La commission cantine se réunit régulièrement en présence du prestataire qui a fourni des efforts d'accompagnement.

Réunions :

- Réunions régulières Directeur/Newrest/APE depuis la rentrée d'octobre
- Commission restauration scolaire : une par période
- Menus étudiés en début de trimestre t
- Mise en ligne des menus avant le début de chaque mois

Améliorations mises en place :

- Modification de la composition des groupes d'élèves de façon à fluidifier le service (moins d'élèves en même temps dans les espaces de restauration)
- Gestion du pain remis aux élèves en cours de repas et non au début
- Eau servie à table avec des bouteilles
- Contrôle qualité plus régulier
- Possibilité d'avoir plus de protéine
- Présence sur site d'un responsable Newrest
- Intervention de deux jeunes stagiaires en supplément auprès de l'équipe déjà en place.
- Pas de famille sans solution de garde
- Inscrits en maternelle : 159
- Inscrits en élémentaire : 186



Le Directeur remercie les élus des APE s'investissant lors de ces réunions et dans cette démarche d'amélioration. Les responsables des APE restent invités à venir régulièrement participer aux services de cantines.

Garderies :

Les garderies ont été remises en place dès la rentrée de septembre et les ateliers périscolaires début octobre.

Les 3 APE, PEEP, UCPE et APEEF participent à la mise en œuvre des ateliers.

PEEP et UCPE se partagent la garderie.

Le conseil des maitres a signalé que l'application du règlement intérieur de l'école n'était pas toujours mis en place en garderie. Il faut prendre les deux règlements (école et garderie) et les harmoniser pour être sur la même base. Le problème majeur pour les responsables de la garderie est le respect vis-à-vis des dames de garderie. Il faut mettre en place un système pour que ces dames soient respectées. Le Directeur précise qu'il est nécessaire que les gardiennes de garderies soient reconnues par les élèves et les parents comme les garants du respect des règles et de la sécurité des élèves au même titre que les enseignants sur le temps scolaire.

Quelle solution ?

Une communication spéciale en ce sens sera adressée à l'ensemble des familles. Le directeur interviendra notamment auprès des élèves de CM1 et CM2 qui manquent régulièrement de respect envers le règlement et les personnels en charge de leur accompagnement.

Une fiche de signalement complétée par l'APE qui a constaté le manquement ou l'irrespect sera mise en place.

D'après Mme ATTIA, présidente de l'UCPE, beaucoup de parents ne comprennent pas le fonctionnement de la garderie qui est géré par les parents d'élèves bénévoles pour rendre service aux parents d'élèves. On pourrait préparer un mail explicatif qui serait soumis pour validation aux associations et envoyé ensuite aux parents pas toujours très respectueux des dames de garderie et agents de sécurité. Il s'agirait d'un appel au civisme vis-à-vis de tous.

Concernant le non-respect des enfants vis-à-vis des dames de la garderie, un système d'avertissement sera mis en place. Des fiches de signalement seront remises aux gardiennes et les familles des enfants seront contactées par les responsables des associations.

Il faudra dès la prochaine rentrée modifier le règlement intérieur de l'école qui est signé en début d'année par les parents pour y apporter cette nouvelle réglementation.

8. QUESTIONS DIVERSES COMMUNIQUEES AU PREALABLE

Pas de question communiquée cette fois-ci.

La période du Ramadan

Les associations demandent un décalage de l'heure d'entrée des élèves à 8H30 ce qui ne peut se faire.

La garderie



Les horaires de classe ne seront pas modifiés. Les horaires de garderies peuvent l'être. A titre d'exemple, l'an dernier les modifications étaient les suivantes : début de la garderie du matin à 7h45, fin de la garderie du soir à 16h45.

Les deux associations en charge de la garderie vont communiquer sous peu les horaires de cette année.

Les ateliers

Comme les années précédentes, les ateliers périscolaires seront suspendus durant la période de Ramadan.

La cantine

Newrest propose une inscription durant la période de Ramadan à partir du 12 mars 2024 à un tarif de 577,50 dhs pour 3 repas par semaine et 770dhs pour 4 repas. Le paiement du supplément garderie cantine ramadan s'élève à 300 dhs et devra être réglé auprès des responsables des APE.

Le nombre d'inscrits ne peut pas être fortement augmenté. Le paiement se fera sur place auprès de la responsable Newrest de l'école et uniquement par chèque. Les nouveaux inscrits devront se présenter au préalable au secrétariat pour être enregistrés et dirigés aussi vers la garderie pour régler les frais de garderie cantine. Un mail d'information a été envoyé aux familles.

Fin du conseil d'école : 19 h 10.

Secrétaire de séance

UCPE

PEEP

APEEF

Mme Catherine BORNE

Mme Marion PONSONNET

Mme ATTIA Sabrine

Mme SBIYAA Kaoutar

Directeur de l'école

Olivier GUILLOCHAIN



Parents d'Elèves des Etablissements Publics Français au Maroc

peep@peep.ma

www.peep.ma

10, Avenue de l'Armée Royale

21000 Casablanca

DECLARATION LIMINAIRE PEEP POUR LE CE

En tant que représentants de la PEEP dans le pôle, Nous tenons à exprimer notre vive préoccupation et notre désaccord formel face à deux décisions récentes qui impactent directement nos enfants et leurs conditions d'apprentissage au sein de cet établissement.

Nous souhaitons contester l'augmentation des frais de scolarité qui a été validée par le Pôle pour la prochaine année scolaire. Il est important de rappeler que lors du conseil de groupement de gestion tenu en décembre dernier, une majorité s'était clairement prononcée contre cette hausse.

Nous sommes donc profondément troublés de constater que, malgré l'opposition exprimée lors de ce vote démocratique, la décision d'augmenter les frais a été maintenue.

Cette situation soulève des questions légitimes quant au respect des procédures de consultation et de la prise en compte de l'avis des parents, qui sont pourtant des acteurs clés de la communauté éducative.

La PEEP conteste fermement le gel des investissements prévus pour l'amélioration des infrastructures et des équipements pédagogiques de l'établissement.

Il est d'autant plus regrettable que ce gel intervienne après que les parents d'élèves ont contribué, par leurs cotisations pendant 4 années à un fonds dédié à ces investissements.

Cette décision non seulement trahit la confiance que nous avons placée dans la gestion de ces fonds, mais elle compromet également la qualité de l'environnement pédagogique de nos enfants.

Nous demandons donc que ces deux points soient réexaminés par l'Aefe avec la plus grande attention. Il est essentiel que les décisions prises reflètent véritablement les intérêts

et les préoccupations de l'ensemble de la communauté éducative, y compris les parents d'élèves.

Cordialement, LA PEEP



Casablanca le 22/02/2024

Déclaration liminaire de l'UCPE au Conseil d'école

Lors du conseil de groupement de gestion (CGG) qui s'est tenu en décembre dernier, par le biais de nos élus UCPE, nous avons clairement voté contre la proposition d'augmentation des frais de scolarité afin de financer des projets immobiliers.

L'UCPE/Fcpe a fermement protesté contre cette proposition, soulignant notre exaspération quant au gel des projets provisionnés depuis 4 ans et la nécessité de trouver d'autres moyens de financements pour ces investissements immobiliers en dehors du seul levier qu'est le financement par le biais des frais de scolarité.

Nous avons été déçu de constater l'introduction de la grille tarifaire pour les années 2024-2025, comportant une augmentation de 1500 DH. Cette décision unilatérale nous a profondément choqués et nous considérons que cela est en complète contradiction avec la supposée considération et écoute des représentants des familles.

En Conseil d'établissement du LYCEE LYAUTEY, nous avons également abordé les problématiques récurrentes liées aux remplacements d'enseignants et à la qualité de l'enseignement dispensé au sein de l'établissement. Ces sujets sont essentiels pour garantir un environnement éducatif serein pour nos enfants.

Lors de ce Conseil, nos élus UCPE ont présenté une déclaration exprimant notre mécontentement et ont boycotté la séance. Nous estimons qu'il est impératif de faire entendre notre voix et de manifester notre refus ainsi que notre désaccord avec la politique et le modèle économique menés par l'agence.

Nous parents, nous nous réservons le droit d'intenter toutes les actions que nous jugerons utiles pour exprimer notre refus et notre désaccord avec ces décisions prises unilatéralement utilisant toujours, les familles comme seule variable d'ajustement.

UCPE